



## Secrétariat Général de l'Agriculture

Le Secrétaire Général

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) SPECIALISTE EN  
GESTION DES ORGANISATIONS ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DU  
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRO-INDUSTRIEL DE  
NGANDAJIKA  
« PRODAN »**

### I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu de la Banque Africaine de Développement (BAD) un prêt de 50 millions d'unités de comptes pour couvrir le financement du Programme d'appui au développement agro-industriel de Ngandajika (PRODAN). Par ailleurs, il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement du personnel clé de la Cellule de Gestion du Programme « CGP » ;

Le PRODAN est une opération pilote visant à mettre en œuvre les politiques et stratégies nationales de développement de parcs agro-industriels (PAIs) dans vingt-deux (22) provinces pour stimuler une croissance annuelle du secteur agricole de plus de 6%, indispensable pour réduire la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et générer durablement des emplois et des revenus ;

Le PRODAN sera exécuté sur une période de cinq ans, à travers quatre composantes : (i) appui à la gouvernance et aux mesures incitatives ; (ii) développement des infrastructures de transformation et d'accès ; (iii) renforcement des capacités des acteurs-clefs ; et (iv) coordination et gestion du programme ;

Le programme est conçu selon une approche de partenariat public-privé dans laquelle le Gouvernement facilite le leadership du privé, par le développement d'infrastructures-clefs et la création d'un cadre propice à l'installation et la performance du secteur privé. La stratégie est de contribuer à la création d'une capacité nationale à la transformation des produits agricoles et ramener ainsi les importations excessives de produits agro-alimentaires dans des proportions raisonnables ;

Les présents termes de référence concernent le recrutement, par le Ministère de l'Agriculture d'un (e) Spécialiste en Gestion des Organisations et Renforcement des Capacités.

### II. MISSION ET RESPONSABILITES

Sous la supervision directe du Coordonnateur, le Spécialiste en Gestion des Organisations et Renforcement des Capacités est responsable de (d') :

- Evaluer le niveau de gouvernance de ces structures (organisations paysannes, ONGs,...) ;
- Assurer le développement institutionnel des Unions et le renforcement des capacités organisationnelles et techniques de leurs OP membres ;
- Assurer la sensibilisation et l'exécution du programme de formation des Unions/OP et des CARG dans le cadre du renforcement des capacités ;

- La révision et la validation des modules de formation préparés par les prestataires chargés de la mise en œuvre des activités de professionnalisation des Unions/OP ;
- L'assurance – qualité pour la réalisation d'une manière optimale des activités de renforcement de capacités prévues au cahier de charges des ONGs chargées de la mise en œuvre des appuis institutionnels aux unions et à leurs OP membres ;
- La supervision du dépouillement des propositions pour le choix des entreprises et prestataires paysannes et de leurs unions ;
- Contrôle/ suivi de l'exécution des prestations en vue de proposer au Coordonnateur du Programme toute mesure corrective en matière de gestion contractuelle avec les Unions/OP ;
- La participation avec l'UGP à la conception et à la mise en œuvre de la stratégie d'information et de communication en direction des bénéficiaires, des collectivités locales, des partenaires et du Gouvernement, en vue d'informer ces derniers sur les principes et mécanismes d'intervention du Programme : objectifs, limites des appuis fournis, obligations et conditions de participation des bénéficiaires considérés comme des partenaires à part entière ;
- Avec les unions et les ONG ne charge de la mise en œuvre, coordonner l'élaboration des programmes de travail des budgets annuels (PTBA), en accord de partenariat, le manuel de mise en œuvre et le manuel de procédures du projet ;
- La bonne préparation des bilans d'activité selon les calendriers prescrits et participer aux réunions de validation des rapports des prestataires de services avec l'UGP ;
- Etablissement et maintien du dialogue permanent avec l'UGP, les autorités administratives et politiques et avec les différents partenaires du projet (population bénéficiaires, bailleurs de fonds, services techniques publics et opérateurs du secteur privé) ;
- Suivi du renforcement de la concertation et de la coopération avec les structures déconcentrées de l'Etat et les élus des Unions et OP, afin d'améliorer les conditions de pérennisation des capacités de développement des communautés de base.

### III. PROFIL

- Être titulaire d'un diplôme d'économie, d'ingénieur Agronome, de socio-économie (ou dans un tout autre domaine connexe du développement rural) de niveau BAC+5 au minimum ;
- Avoir une expérience prouvée en gestion et planification de projets et/ou d'entreprises et/ou d'ONG ;
- Avoir une expérience professionnelle minimale de 7 ans, dont 4 ans à un poste de responsabilité dans un projet/programme de développement rural, une institution publique ou privée et avoir au moins 3 ans d'expérience de terrain dans le développement rural et le développement communautaire ;
- Une connaissance des us et coutumes de la zone d'intervention du projet serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des approches de développement local, de promotion des collectivités de base, l'approche participative et être réceptif aux innovations sociales ;
- Avoir un sens du leadership, être capable de travailler sous pression ;
- Être doté de facilité de communication et de partage d'information,
- Être capable d'animer une équipe ;
- Posséder de solides capacités managériales,

- Être un bon gestionnaire capable d'innovation et d'adaptation à des situations nouvelles ;
- Avoir une expérience en matière de négociation et collaboration avec des partenaires publics et privés (dont des ONG et des organismes internationaux) ;
- Avoir une connaissance du milieu paysan, et l'aptitude à collaborer avec les opérateurs économiques en milieu rural, en particulier avec les organisations paysannes ;
- Avoir une expérience avérée en matière d'appui aux organisations paysannes : formation des formateurs, diagnostic participatif, appui conseil, gestion des intrants agricoles, promotion des microprojets... ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une bonne expérience des mécanismes de gestion et de mise en œuvre de projets/programmes de développement financés par des bailleurs extérieurs. Une bonne expérience en matière de gestion des projets et programmes financés par la coopération bilatérale ou multilatérale serait un atout supplémentaire ;
- Avoir un bon esprit d'analyse et de synthèse, et être capable d'écrire et de communiquer parfaitement en français.

#### IV. LIEU DE TRAVAIL

Le poste basé à Ngandajika

Ir. José ILANGA LOFONGA

